

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 38 (2008)
Heft: 3

Rubrik: Enquête

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

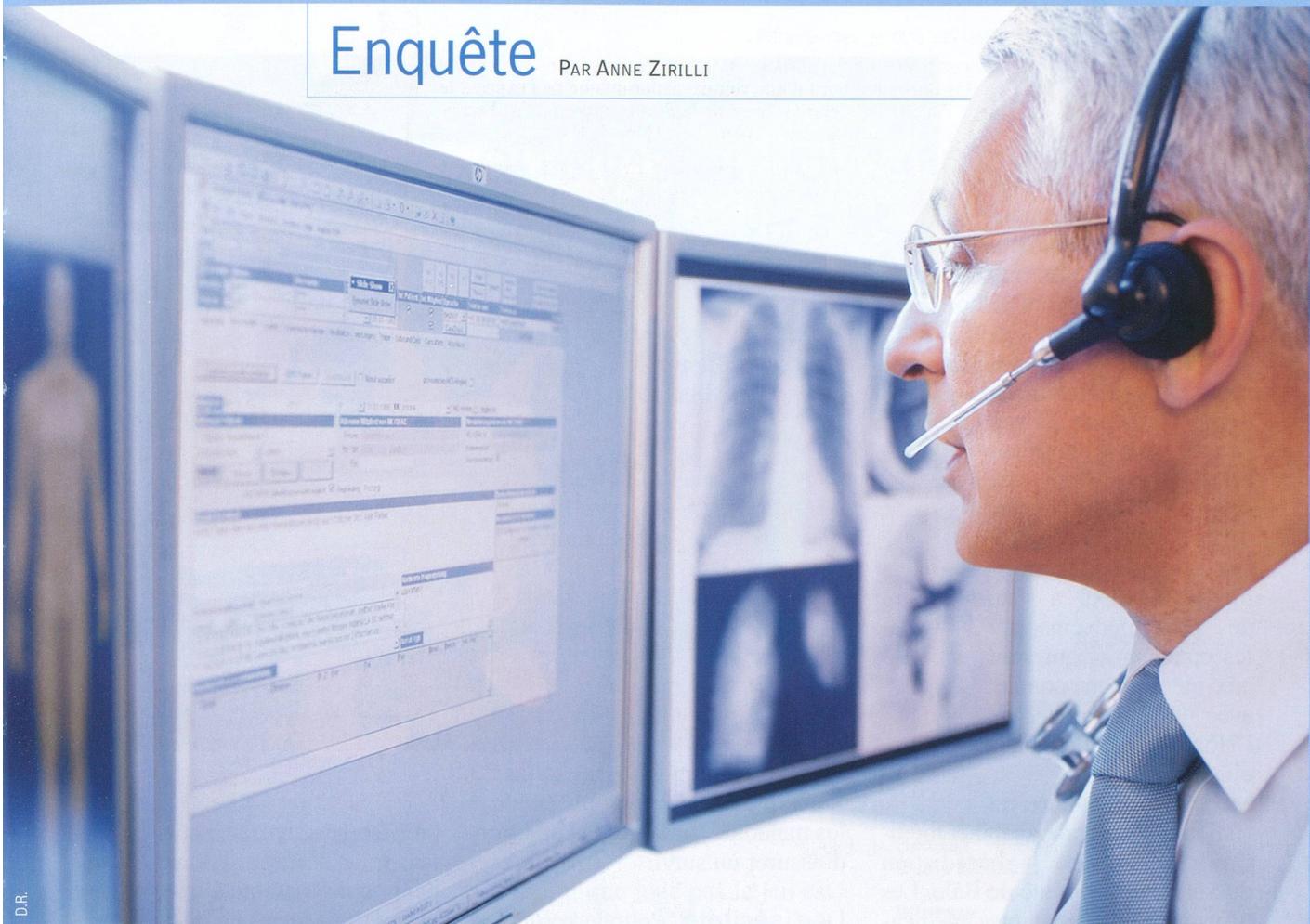
Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cahier Vie pratique

Enquête

PAR ANNE ZIRILLI



D.R.

Assurances Le coup de fil qui guérit

C'est la grande mode... Avant de voir un médecin, l'assuré doit téléphoner à une permanence médicale. En échange, sa caisse maladie lui accorde un rabais. Avantage ou contrainte?

Le principe est simple: si vous êtes malade, vousappelez la centrale téléphonique indiquée par votre caisse maladie. Au bout du fil vous trouvez une infirmière ou un médecin qui évalue la gravité du cas et émet une recommandation. En reposant le combiné, vous sauvez s'il est préférable ou non de consulter. Dans l'affirmative, on vous indique s'il faut vous précipi-

ter aux urgences ou s'il est plus indiqué de prendre rendez-vous chez le généraliste, le spécialiste, et dans quel délai. Si la consultation ne se justifie pas, on vous donne des conseils vous permettant de vous soigner seul, à la maison.

Plus de vingt caisses maladie proposent ce modèle d'assurance alternatif, baptisé télémédecine. Les unes travaillent avec Medi24 (dite aussi Medvantis), la centrale ber-

noise, d'autres avec Medgate, la permanence médicale bâloise. La première a pour conseillères 64 infirmières, la seconde emploie 45 médecins, généralistes, internistes, pédiatres.

Avec ou sans ordonnance? A Medi24, on se fait un point d'honneur de ne pas concurrencer les médecins établis. Les infirmières, bien que très expérimentées, n'émettent →

pas de diagnostic, ne rédigent pas d'ordonnances. Si elles estiment qu'une consultation ne se justifie pas, elles se bornent à donner des conseils ou prescrire des médicaments en vente libre (Dafalgan, sirop pour la toux, phytothérapie) dont certains seront cependant remboursés par la caisse maladie. En cas de doute, elles transmettent l'appel à l'un des sept médecins qui les épaulent et qui sont eux-mêmes en contact avec des spécialistes de l'Hôpital de Zurich, mais c'est rare.

Medgate, au contraire, est fier de son statut de «cabinet médical», acquis avec la bénédiction du Service de la santé de Bâle. Les infirmières et assistantes médicales qui prennent les appels les transmettent systématiquement aux médecins. L'entretien, relativement poussé, prend la forme d'une véritable consultation médicale. Dans le doute, le médecin consulte des spécialistes établis, et se donne le droit (contesté par les puristes) de rédiger de vraies ordonnances pour



DR

les maladies courantes, à condition d'assurer un suivi.

Une sécurité. Pour le reste, les deux centrales téléphoniques fonctionnent un peu de la même façon. Elles sont ouvertes jour et nuit, 365 jours par an et reçoivent entre 1000 et 2000 appels par jour. Les conseillers et conseillères sont guidés par des logiciels médicaux qui indiquent les bonnes questions à poser. Les entretiens, qui durent en moyenne 8 à 10 minutes, se déroulent en français, allemand, italien ou anglais. Ils sont enregistrés mais le secret médical est garanti: les informations sensibles ne sont pas livrées à l'assureur, seules les données administratives lui permettant de contrôler si l'assuré se conforme aux règles sont transmises.

Dangereuses, ces consultations à distance? C'est plutôt le contraire: les conseillers médicaux ont la possibilité de faire hospitaliser un patient s'ils le jugent nécessaire et il arrive souvent qu'ils dirigent vers les urgences celui qui téléphone pour quérir un conseil d'automédication. Cela dit, il ne faut pas se leurrer. La télémédecine a ses contraintes, imposées

prendre son mal en patience dans une salle d'attente bourrée de patients qui toussent. Car en Suisse, bien des médecins ne travaillent encore que sur rendez-vous. Le Dr Andreas Meier, médecin généraliste et membre de la direction Medi24, s'en étonne: «Bien sûr, il est indispensable d'ausculter son patient, mais on peut le suivre à distance. En Angleterre, 40% des consultations des médecins de cabinet se font par téléphone ou par e-mail. Cela permet d'abaisser les coûts et c'est plus confortable pour le malade. C'est la raison pour laquelle notre service a tant de succès, notamment parmi les personnes âgées. Elles sont de plus en plus nombreuses à appeler, certaines sont devenues des fans du système.»

Apparemment, l'assuré a tout à y gagner. Il est sécurisant de pouvoir appeler en pleine nuit, ou pendant les week-ends et les vacances d'hiver lorsque la grippe sévit, que la fièvre monte à 40° et que le médecin traitant est sur les pistes... Pratique aussi de pouvoir régler un problème par téléphone, au lieu de devoir s'habiller, attraper le bus et

Pur service

Les caisses maladie suivantes offrent à leurs assurés romands la possibilité de contacter par téléphone l'une des deux permanences téléphoniques médicales quand bon leur chante, sans bénéficier d'un rabais: Groupe Helsana (+ Avanex, Aerosana, Progrès, Sansan), Groupe CSS (+ Arcosana, Auxilia), Sanitas et Wincare.

La télémédecine, quelles obligations?

Certaines caisses sont plus sévères que d'autres. Il est donc conseillé de se procurer les conditions générales avant de s'engager. Et pour choisir, parmi les caisses citées ci-dessous, celle

qui offre la prime la plus avantageuse dans votre canton, il convient de consulter l'«Aperçu des primes 2008» sur le site officiel www.primes.admin.ch (cliquer sur la rubrique «Autres modèles»).

Caisse maladie	Rabais sur la prime (chiffres indicatifs)
Groupe Helsana Premed-24	8% (Helsana et Avanex), 6% (Progrès, Aerosana et Sansan)
Groupe Mutual* Sanatel	13% + bonus si les coûts baissent davantage que prévu
Sanitas Basic CallMed	10%
Wincare WinMed	10%

*Groupe mutual: Avantis, Avenir, CMBB, Easy Sana, Fonction Publique, Natura, Hermès, Caisse vaudoise, Mutual assurances, Panorama, Philos, Universa, Troistorrents.

Caisse maladie	Rabais sur la prime
CPT win.win	5% (Neuchâtel), 8 à 9% (autres cantons romands) + bonus pour les assurés qui suivent les règles (Fr. 24.- en 2006 pour les plus obéissants...)
Intras First Call	10%
Xundheit Telmed	12% (VD) 7% (Ne et GE) 10% (JU) 18% (VS et FR)

Télémédecine Délais d'affiliation

Au sein de votre caisse maladie: pour le début du mois suivant.
Au sein d'une autre caisse: pour le 30 juin, avec trois mois de préavis, à condition de n'avoir actuellement que l'assurance standard avec franchise minimale. La lettre de résiliation et la demande d'affiliation doivent être en main des assureurs au 31 mars.